

ÉTAPE N°4

MOBY

CO-ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION ET ÉVALUATION



FICHE MÉTHODOLOGIQUE N°1

DE LA DÉFINITION DES OBJECTIFS AU PLAN D'ACTION

La gouvernance est installée, le diagnostic est réalisé : il est temps de rechercher des axes d'intervention qui seront ensuite déclinés en actions.

Exemple

Des problématiques ont été identifiées par le diagnostic dont le constat que les parents ne se rendent pas à l'école à pied avec leurs enfants en raison des encombrements observés devant l'entrée de l'établissement.

Axe de travail N°1

Comment agir sur l'affluence de l'automobile aux abords immédiats du groupe scolaire ?

- **Action 1** : Fermeture temporaire de la voirie aux heures d'entrée et de sortie de l'école
- **Action 2** : Aménagement de chicanes pour réduire la vitesse et l'usage de la voirie devant l'école (en dehors des heures de fermeture de la rue)
- **Action 3** :

Axe de travail N°2

Comment agir sur le stationnement illicite aux abords de l'école ?

- **Action 1** : Agir sur les incivilités par une communication sur le stationnement gênant
- **Action 2** : Faire évoluer l'offre de transport
- **Action 3** : Proposer l'aménagement de parking à l'extérieur du périmètre immédiat de l'école
- **Action 4** : Installer du mobilier urbain pour empêcher le stationnement illicite
- ...

LA DÉTERMINATION DES OBJECTIFS ET DES AXES DE TRAVAIL

Au cours de cette étape, le comité Moby aura pour **mission d'élaborer des axes de travail et de proposer des actions en adéquation avec ces axes**. Pour ce faire, le chargé de mission accompagnera le comité Moby dans la définition du plan d'action lors d'une réunion dédiée. Il s'appuiera sur les **Fiches actions**, ensemble d'actions types réalisables dans le cadre d'un PDES et regroupées en 3 catégories dans un catalogue : actions de report modal, actions d'aménagements, actions d'acculturation. En fonction du diagnostic et des enjeux qui se dessinent, il présélectionnera les actions qui seront présentées lors d'une réunion de définition du plan d'action, après avoir été validées par Eco CO2 et le référent de la collectivité. Il aidera le groupe à réfléchir la mise en œuvre de chaque action choisie (à l'aide d'une fiche détaillant l'action), en définissant : **le portage de l'action, le rôle des acteurs, les étapes de mise en œuvre, les échéances, les moyens et les ressources disponibles**.

La question à se poser pour chaque axe peut se résumer ainsi : **sur quoi souhaitons-nous agir ? Qui cela concerne-t-il et comment agir ?**

Dans l'idéal, il convient de rédiger **une note globale de cadrage** qui décrit les **objectifs généraux du plan d'action**, afin d'avoir **une vision d'ensemble des intentions, des résultats attendus et des actions fixées**. La définition du plan d'action est générale (c'est la finalité du PDES) : le plan d'action devra être détaillé de façon précise par des fiches actions qui décrivent de manière opérationnelle, les objectifs et indicateurs attendus pour chacune d'elle.



Suivi du plan d'action		
Orientations générales du PDES	Actions choisies	Année(s), échéances
Quels sont les grands axes du plan d'action ? (à formuler sous forme d'objectifs)		

LES PRIORITES

Le comité Moby doit déterminer des priorités en fonction des critères suivants :

- **La facilité de mise en œuvre** : démarrer par une action simple, marquante, avec une dimension mobilisatrice,
- **Les actions dont la réussite est la plus probable** pour crédibiliser le travail mené dans le cadre du PDES,
- **Les moyens mobilisables** pour la mise en œuvre de certaines actions : la participation des acteurs et équipes, les financements nécessaires mobilisables (dispositifs, état des budgets, reste disponible avant clôture en fin d'année, etc.),
- **L'urgence** : il peut y avoir une situation qui nécessite une intervention urgente, un nombre important d'accidents, une mesure catastrophique de la qualité de l'air (voir l'article sur la mesure de la qualité de l'air autour des écoles : <https://www.ecoco2.com/blog/air-pollue-les-ecoles-didf-et-de-marseille-respirent-mal>),
- **Le temps de mise en œuvre des actions** qui nécessitent des autorisations administratives, des études, des consultations,
- **Le bon moment** : la rentrée scolaire, les saisons les plus adaptées...
- etc.

Attention, nous ne pouvons pas tout faire tout de suite !



Le calendrier de réalisation

Cette organisation dans le temps dépend des priorités que le comité Moby aura déterminées précédemment. **Il est nécessaire de répartir les différentes actions en les inscrivant dans la durée.**

Pour aider à prioriser les actions dans le temps, il convient de s'interroger **sur différents critères de réalisation et de faisabilité** :

- **La faisabilité technique et financière** : anticipation des contraintes techniques, budgétaires, évaluation des délais de réalisation envisagés,
- **La faisabilité organisationnelle** : la coordination de l'action par la collectivité, l'identification de référent(s) pour le portage de l'action (parents d'élèves, élèves, enseignants...), les partenaires à mobiliser, etc.
- **La pertinence stratégique** : les impacts attendus prioritaires du PDES (attentes prioritaires du comité Moby), les arbitrages politiques, l'articulation avec d'autres dispositifs territoriaux (Plan de déplacements, Plan régional de santé, Plan climat, etc.), la période de réalisation (calendrier scolaire, électoral, météo...), etc.

En cas de difficultés pour le comité Moby quant aux choix et la hiérarchisation des actions, ces indicateurs pourront être définis comme « critères prépondérants » que le chargé de mission Moby exposera lors de la réunion du comité Moby sur la définition du plan d'action du PDES.

L'évaluation

Pour être efficace, l'évaluation doit être réalisée **tout au long du projet**, afin de mesurer et d'observer l'impact de l'action. Cette évaluation permanente permet, le cas échéant, le réajustement des actions aux nouvelles contraintes qui apparaissent forcément dans un processus long et multipartenarial.

Évaluation des impacts du PDES

L'outil de l'Étape 4 « **Repères pour évaluer le plan d'action** » propose des pistes pour évaluer les bénéfices du PDES en termes de report modal, de sécurité routière, d'impact environnemental, de qualité de vie, de santé et de bien-être avec une liste non exhaustive d'indicateurs d'observation.

Évaluation des actions : leur mise en œuvre, leurs impacts

Des critères d'évaluation des actions sont proposés à titre indicatif dans chaque Fiche action. Ils devront être déterminés, dès la définition de l'action et en lien avec ses objectifs.

Le tableau de bord des actions

La mise en place d'un tableau de bord de suivi du PDES va permettre de :

- Faire le point sur l'avancement des actions,
- Identifier les problèmes rencontrés dans la mise en place des actions,
- Intégrer les évolutions de contexte dans le plan d'action,
- Évaluer les actions,
- Recadrer, au besoin, les objectifs initiaux.



Exemple de tableau de bord pour le suivi de l'action

Pour être efficace, il est nécessaire de construire un tableau de suivi par action. Il peut reprendre l'analyse d'autres indicateurs : qualité de l'air, émissions de CO₂..., selon les outils qui pourront être fournis par Eco CO₂.

Ce tableau est téléchargeable en version Excel dans la Mallette en ligne.

Nom de l'action			
Pilote ou référent de l'action			
Acteurs mobilisés	Parents d'élèves		
	Élèves		
	Équipe enseignante		
	Équipe périscolaire		
	Service(s) de la collectivité		
	Personnel technique		
	Associations		
	Riverains		
	Autres acteurs		
Quoi ?			
Objectifs			
Quel suivi ?			
Nb de personnes concernées			
Comment ?			
Quand ?			
État de réalisation			
Partenaires et personnes ressources			



EN RÉSUMÉ

La construction d'un projet garantit des résultats durables si celui-ci est considéré comme un processus. Sa conduite doit être ouverte aux évolutions, aux contraintes de terrain, etc. **Les actions qui en découlent sont conçues sur-mesure, adaptées au contexte rencontré.** L'évaluation permanente permet de faire évoluer dans le temps le plan d'action.

POUR ALLER PLUS LOIN

Guide PDES du CETE MEDITERRANEE - Service ARTU (ADEME 2013)

Réaliser un PDES, Guide à destination du chef de projet (ADEME 2009)

Comment élaborer un plan de déplacements d'école ? (ARENE 2003)

